

Publié le 19 août 2010 à 20h01 | Mis à jour le 21 août 2010 à 20h03 | [Commentaire \(1\)](#)

## Citoyens mécontents des hausses d'évaluation foncière



[Yves Soucy](#)

Le Droit

Le conseil des maires de la MRC Papineau a reçu la visite d'une vingtaine de contribuables qui tenaient à dénoncer les hausses inégales de leur évaluation foncière et le travail de la firme d'évaluateurs Servitech.

Plusieurs propriétaires allèguent que si la firme effectuait les évaluations correctement, il n'aurait pas autant de contestations.

Sur le territoire de la MRC Papineau, on dénombre 176 contribuables qui ont demandé une révision de leur évaluation et pourraient contester leur dossier devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ). Les municipalités les plus touchées sont Ripon (58), Lac-Simon (41) et Val-des-Bois (25).

« Comment la MRC peut dire que le travail de Servitech est bon quand la firme a perdu 26 cas de contestation (d'évaluation) devant le Tribunal administratif du Québec ? De plus, même les juges du TAQ mentionnent dans leurs décisions que le travail est mal fait, non fondé et arbitraire. C'est nous les citoyens qui sommes pris avec cette situation. Éliminez les iniquités et il n'y aura pas de contestations », a déclaré Norman Czepiela, sous les applaudissements de la foule.

La préfète de la MRC Papineau, Paulette Lalande, a rappelé que le mécontentement des citoyens face à la hausse des valeurs foncières frappe l'ensemble du Québec. Le conseil des maires a adopté, en mai dernier, une résolution demandant au gouvernement québécois d'intervenir rapidement pour trouver des solutions aux problèmes engendrés par la majoration de l'évaluation qui risque de forcer plusieurs citoyens à perdre leur propriété devant l'impossibilité d'acquitter leur compte de taxes municipales.

Le maire de Lac-Simon, Denis Papin, a souligné que l'évaluation augmente parce que le prix de vente de toutes les propriétés augmente, particulièrement pour les propriétés riveraines. Il s'est attiré les foudres de l'assistance lorsqu'il a déclaré qu'il y avait seulement 1 % de la population qui a les moyens de vivre sur le bord d'un lac.

« Donc si vous n'avez pas les moyens d'y vivre là, vous avez peut-être quelque chose à faire », a-t-il lancé.

Les élus ont écouté les doléances des contribuables, mais la préfète a rejeté catégoriquement la requête de certains qui suggéraient que la MRC mette fin immédiatement au contrat de Servitech.

« Nous avons toujours respecté nos engagements et nous allons respecter notre contrat jusqu'à la fin (décembre 2011) », a répondu sur un ton ferme Mme Lalande.

Le conseil des maires a cependant embauché un consultant qui aura pour mandat d'examiner quelle sera la meilleure façon d'offrir les services d'évaluation à compter de janvier 2012.

Parmi les options à l'étude, mentionnons le recours à une firme externe à contrat, comme c'est le cas présentement, la mise sur pied d'un service d'évaluation de la MRC où tout le travail est effectué plutôt par le personnel de la MRC, et finalement, une solution hybride.

Augmentation des frais